

## Spécialiste en systèmes thermiques BF



### Nature des tâches

Nous vivons à une latitude à laquelle nous ne pouvons pas imaginer une habitation sans système de chauffage, où de chaudes pièces d'habitation font la qualité de vie.

Les spécialistes en systèmes thermiques sont des professionnels du secteur du chauffage. Ils possèdent des connaissances approfondies en hydraulique, en régulation, en électrotechnique, en technique de systèmes et d'installation, technique du froid et technique solaire.

Les spécialistes en systèmes thermiques sont compétents en matière de technique de chauffage, des installations usuelles de chauffage et en particulier des installations fondées sur les énergies renouvelables. Ils s'occupent de systèmes complexes, en particulier d'installations équipées de plusieurs générateurs de chaleur tels que chaudières - pompes à chaleur ou installations solaires - pompes à chaleur. Ils mettent les installations en service et en assurent la maintenance régulière : leur objectif est un réglage optimale des installations afin d'assurer un fonctionnement sûr, écologique et efficace énergétiquement. Ils connaissent en outre les systèmes de génération de chaleur aussi bien que les aspects de la distribution de la chaleur. Ils dirigent une petite équipe.

Les spécialisations sont mazout et gaz, bois et pompes à chaleur.

## Conditions d'admission

a) Formation professionnelle initiale, CFC, dans une profession dans le domaine de la technique de chauffage et expérience professionnelle de 3 ans au minimum dans ce domaine, après la formation initiale.

ou

b) Formation professionnelle initiale, CFC, dans une profession connexe et expérience professionnelle de 4 ans au minimum après la formation initiale dans le domaine de la technique thermique.

Habilité manuelle, sens technique, esprit de synthèse, esprit logique et analytique, conscience de l'environnement, sens des responsabilités, fiabilité, indépendance.

## Formation

Formation de 20 jours sur 3 mois, en modules : chaque module est validé par un examen. Il y a trois spécialisations possibles: mazout - gaz, bois et pompes à chaleur.

Après validation de tous les modules, un examen de synthèse est passé selon le règlement d'examen du SEFRI. La réussite à l'examen donne droit au titre de «spécialiste en systèmes thermiques avec diplôme fédéral».

## Perspectives

Diplôme fédéral de maître/esse chauffagiste ou de maître ramoneur/-euse.

Formation de technicien/ne chauffagiste ES dans une école spécialisée

Etude d'ingénieur en technique du bâtiment (immotique) BSc HES.